



École secondaire *les Etchemins*

OFFRE DE SERVICES ÉDUCATIFS 2025-2026

Pour les élèves de
3^e secondaire





L'École secondaire les Etchemins, située à Lévis (secteur Charny), accueille des élèves de la 3^e à la 5^e secondaire provenant des écoles secondaires de 1^{er} cycle de l'Aubier, de l'Envol et de l'Horizon.

La qualité de l'offre de nos services éducatifs est un enjeu déterminant pour la réussite des élèves. Nous misons aussi sur l'encadrement pédagogique et comportemental pour leur permettre d'accéder à leur diplôme d'études secondaires ou aux autres cheminements scolaires.

Dans ce document, vous trouverez les renseignements importants concernant les cours et les programmes offerts en 3^e secondaire à l'École secondaire les Etchemins pour l'année scolaire 2025-2026. L'intégration des technologies de l'information et des communications se retrouve au cœur du projet éducatif de l'école. Pour préparer l'élève au monde du travail d'aujourd'hui et à la vie en société, l'école vise le développement des compétences du 21^e siècle et met à la disposition de l'élève plusieurs chariots d'appareils électroniques (Chromebook et iPad). L'École secondaire les Etchemins possède un laboratoire créatif (CréaLab) dans lequel l'élève est amené à réaliser différents projets permettant de développer des compétences essentielles au 21^e siècle, notamment la résolution de problèmes, la créativité, la collaboration et la communication. En plus des critères de promotion, vous retrouverez dans ce document l'ensemble des matières et la description des cours, des programmes, ainsi que des cours optionnels.

Nous espérons que les renseignements contenus dans ce document sauront vous éclairer et vous guider. N'hésitez pas à communiquer avec l'une de nos conseillères d'orientation :

Madame Véronique Fournier-Lepage
Madame Claudia St-Pierre
Madame Kathy Vignola

418 834-2462, poste 82706
418 834-2462, poste 22027
418 834-2462, poste 22028

Pour toute nouvelle demande d'inscription, veuillez communiquer avec l'école au 418 834-2462. Lorsque le dossier de l'élève sera finalisé, la technicienne en organisation scolaire communiquera avec vous pour le choix de cours de votre enfant.

3^E SECONDAIRE FORMATION GÉNÉRALE

Les conditions de passage de la 2^e secondaire vers la 3^e secondaire sont d'avoir cumulé un minimum de 25 unités de 2^e secondaire et d'avoir réussi au moins deux des trois matières suivantes : anglais, français et mathématique. La grille des matières compte 36 périodes dont 32 sont obligatoires. L'élève de 3^e secondaire doit compléter son horaire en choisissant un cours optionnel à 4 périodes.

COURS OBLIGATOIRES

Titre du cours	Code matière	Nombre de périodes	Remarque
Français – langue d'enseignement	132308	8	
Mathématique	063306	6	
Anglais langue seconde	134304	4	<u>Choix du cours d'anglais obligatoire à 4 périodes.</u> L'élève doit avoir réussi le cours d'anglais langue seconde enrichi de 2 ^e secondaire ou avoir obtenu une moyenne de 85 % et plus dans le cours d'anglais régulier l'année précédente.
Anglais langue seconde, enrichi	136304		
Histoire du Québec et du Canada	085304	4	
Sciences et technologie	055306	6	
Éducation physique	043302	2	
Arts plastiques	168302	2	<u>Choix du cours d'art obligatoire à 2 périodes.</u>
Musique	169302		
TOTAL		32	

COURS OPTIONNELS

En 3^e secondaire, plusieurs options sont offertes aux élèves. Vous trouverez à l'annexe A une brève description de ces options.

Options à 4 périodes		
Titre du cours	Code matière	Remarque
Arts plastiques	168304	
Basketball	046344	
Danse	172304	
Football	046344	
Hockey	046344	
Multisports	046354	
Musique	169304	
Projet personnel d'orientation	106304	

L'attribution des cours optionnels de 3^e secondaire se fera sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions d'élèves. Le choix de cours pourrait être modifié par l'organisation scolaire pour répondre à certaines contraintes de formation des groupes.

3^E SECONDAIRE PROGRAMME PRO 21

Ce programme est la continuité du programme SLTIC offert à l'école de l'Envol. Pour accéder ou poursuivre son cheminement scolaire dans ce programme, l'élève doit répondre aux exigences du volet Sciences ou du volet Langues. L'élève doit aussi être en réussite dans tous ses cours et avoir un dossier comportemental respectant les règlements de l'école. Vous trouverez à l'annexe B la description complète du programme.

COURS OBLIGATOIRES

Titre du cours	Code matière	Nombre de périodes	Remarque
Liste des matières communes à tous les volets			
Français – langue d'enseignement	132308	8	
Mathématique	063306	6	
Histoire du Québec et du Canada	085304	4	
Éducation physique	043302	2	
Arts plastiques et multimédia	168302	2	Choix du cours d'art obligatoire à 2 périodes
Musique et multimédia	169302		
TOTAL		22	

VOLET SCIENCES

Exigences :

Dans le volet Sciences, l'élève doit avoir obtenu un résultat de 70 % et plus au sommaire en français, mathématique, anglais enrichi et sciences ou avoir obtenu une moyenne pondérée de 75 % et plus dans ces quatre matières, en 2^e secondaire. De plus, dans tous les cas, l'élève doit avoir au moins 60% pour chaque compétence de ces matières et la réussite de tous les cours est obligatoire. Il doit également répondre, de façon satisfaisante, au critère « attitude et autogestion ».

COURS OBLIGATOIRES

Titre du cours	Code matière	Nombre de périodes	Remarque
Anglais langue seconde, enrichi	136304	4	L'élève doit avoir réussi le cours d'anglais langue seconde enrichi de 2 ^e secondaire ou avoir obtenu une moyenne de 85 % et plus dans le cours d'anglais régulier l'année précédente.
Sciences et technologie	055306	6	
Exploration scientifique - PRO 21	056362	2	
Multisports	046352	2	
TOTAL		14	

VOLET LANGUES

Exigences :

Dans le volet Langues, l'élève doit avoir obtenu un résultat de 70 % et plus au sommaire en français et anglais enrichi ou avoir obtenu une moyenne pondérée de 75 % et plus dans ces deux matières, en 2^e secondaire. De plus, dans tous les cas, l'élève doit avoir au moins 60% pour chaque compétence de ces matières et la réussite de tous les cours est obligatoire. Il doit également répondre, de façon satisfaisante, au critère « attitude et autogestion ».

COURS OBLIGATOIRES

Titre du cours	Code matière	Nombre de périodes	Remarque
Anglais langue seconde, enrichi	136406	6	
Espagnol	141342	2	
Sciences et technologie	055306	6	
TOTAL		14	

Un minimum d'inscriptions est nécessaire pour l'ouverture du programme PRO 21, et ce, pour chacun des volets. Les élèves seront sélectionnés en tenant compte des exigences et du dossier scolaire.

ANNEXE A

COURS OPTIONNELS

DESCRIPTION DES COURS OPTIONNELS :

ARTS PLASTIQUES

Permettre à l'élève d'approfondir le dessin, la peinture et la sculpture en utilisant différents procédés, matériaux, supports, outils traditionnels et technologiques comme l'iPad. L'élève est amené à créer des œuvres originales et personnelles. Des rencontres avec des artistes et des visites culturelles peuvent être organisées.

BASKETBALL

Permettre à l'élève de développer des connaissances et des compétences techniques, physiques et tactiques liées au basketball.

DANSE

Permettre à l'élève de découvrir différents styles de danse et d'approfondir la danse contemporaine : exécutions chorégraphiques, critiques d'œuvres dansées, sorties scolaires, participation au spectacle de danse. Travail physique rigoureux et dynamique : cours non conseillé aux personnes souffrant de blessures chroniques.

FOOTBALL

Permettre à l'élève de développer ses habiletés techniques et stratégiques tout en pratiquant le football durant toute l'année. Il y aura des pratiques en équipement sur le terrain synthétique et au stade Honco.

HOCKEY

Permettre à l'élève de développer ses habiletés techniques et stratégiques tout en pratiquant le hockey durant toute l'année. Au programme : des pratiques individuelles et collectives sur glace et en gymnase. Tournois scolaires à prévoir.

MULTISPORTS

Permettre à l'élève de développer des talents particuliers et des intérêts pour l'activité physique en pratiquant différents sports tels que : basketball, soccer en gymnase et au complexe Honco, hockey cosom, touch football, ultimate frisbee, volleyball, DBL Ball, Kinball, polo, jeux de ballons, baseball, badminton, jogging, circuit training, tests d'efforts physiques et musculation.

MUSIQUE

Permettre à l'élève de développer ses compétences musicales en choisissant un instrument (guitare, basse, batterie, clavier, chant, saxophone, etc.) et en travaillant en groupe sur des morceaux variés (rock, pop, etc.). Le cours inclut la création musicale à l'aide de technologies (production, enregistrement), ainsi que des activités d'écoute musicale, dans le but de renforcer la créativité, la collaboration et l'appréciation musicale.

PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION

Permettre à l'élève de réaliser des démarches individuelles d'exploration professionnelle et de développer des compétences qui l'aideront à faire des choix éclairés quant à son orientation scolaire et professionnelle.

ANNEXE B

PROGRAMME PRO 21

APPROCHES PÉDAGOGIQUES PRÉCONISÉES

Que ce soit par le développement de méthodes de travail efficaces (méthodologie de travail), par un réel développement de la compétence numérique ou encore par l'interdisciplinarité et la pédagogie par projet, l'élève sera amené à mobiliser les différentes compétences du 21^e siècle : la collaboration, la communication, la créativité et la résolution de problèmes.

Afin de permettre à l'élève d'être bien préparé pour les exigences du futur, les enseignants du programme verront, à chaque niveau, divers éléments de méthodologie de travail. Une activité en début d'année avec un partenaire externe amorcera cette approche.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET DE CONTINUITÉ

Pour y accéder ou y poursuivre son cheminement scolaire, l'élève doit répondre aux exigences du volet Sciences ou Langues. Il doit également réussir tous ses cours et répondre, de façon satisfaisante, au critère « attitude et autogestion ».

Dans le volet Sciences, l'élève doit avoir obtenu un résultat de 70 % et plus au sommaire en français, mathématique, anglais enrichi et sciences ou avoir obtenu une moyenne pondérée de 75 % et plus dans ces quatre matières. De plus, dans tous les cas, l'élève doit avoir au moins 60% pour chaque compétence de ces matières.

Dans le volet Langues, l'élève doit avoir obtenu un résultat de 70 % et plus au sommaire en français et anglais enrichi ou avoir obtenu une moyenne pondérée de 75 % et plus dans ces deux matières. De plus, dans tous les cas, l'élève doit avoir au moins 60% pour chaque compétence de ces matières.

ANNEXE B (suite) PROGRAMME PRO 21

DES PROJETS INTERDISCIPLINAIRES ET D'ENRICHISSEMENT

Chaque année de son cheminement au deuxième cycle, l'élève participe à des projets communs interdisciplinaires, de même qu'à des activités d'enrichissement.

Au cours de l'élaboration de ces projets, en plus des compétences du 21^e siècle, des compétences disciplinaires et des activités d'apprentissage réalisées lors des cours de français, univers social, anglais, espagnol (volet Langues) et sciences (volet Sciences) sont mises à contribution.

ACTIVITÉS D'ENRICHISSEMENT COMPLÉMENTAIRES ET FORMULES PÉDAGOGIQUES

En lien avec les volets et les compétences développées dans le programme :

- Visites de musées, pièces de théâtre, conteurs, conférences, laboratoires d'expérimentation, activités de teambuilding, rallyes, etc.

En lien avec le numérique :

- Élaboration de projets numériques intégrant différentes applications, production multimédia, programmation, réalisation et impression de modèles en 3D, etc.

VOYAGES ÉDUCATIFS

Voyages éducatifs (New York, Boston, Chicago) *, liés aux compétences du programme, offerts en 3e, 4e et 5e secondaire.

* Les destinations sont sujettes à changement.